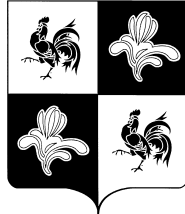


Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)



24 avril 2009

SESSION ORDINAIRE 2008-2009

PROPOSITION DE RÉOLUTION

relative à la lutte contre les mutilations génitales féminines

déposée par Mmes Nathalie Gilson, Fatiha Saïdi, Céline Fremault et Dominique BRAECKMAN

AMENDEMENT

après rapport

Amendement de Mmes Nathalie GILSON, Caroline
PERSOONS et Martine PAYFA

**Ajouter un dernier paragraphe à la fin du dispositif,
après le dernier tiret du texte, et libellé comme suit :**

« En demandant au Gouvernement de la Communauté française que lors de la consultation des nourrissons de l'ONE, l'examen médical porte une attention particulière aux organes génitaux externes des filles. ».

JUSTIFICATION

Comme le souligne le Docteur Marie-Christine Mauroy, Médecin coordonnateur de l'ensemble des consultations du réseau d'accompagnement de l'ONE, lors de l'audition devant le Comité d'avis, lorsqu'un enfant ou une femme a été mutilée, on ne peut plus que proposer de la soigner afin d'éviter les problèmes chroniques.

L'examen des organes génitaux externes des filles lors de la consultation à l'ONE est nécessaire et fait partie de l'examen général de l'enfant mais son caractère systématique pose problème à l'ONE. Chaque situation d'examen d'un enfant est particulière et les médecins veulent décider eux-mêmes ce qu'ils font de manière systématique et le dispositif serait lourd en regard du nombre de cas potentiels. Comme l'a rappelé le Docteur Mauroy, il existe au sein de l'ONE, un conseil médical, un conseil scientifique et un collège de pédiatres et des gynécologues qui représentent les médecins et déterminent les programmes de santé prioritaire mais en ce qui concerne l'examen clinique proprement dit, c'est la formation de base du médecin qui lui a enseigné comment examiner ses patients.

Ainsi caractérisons cet examen par la nécessité de porter une attention particulière aux organes génitaux externes des filles lors de la consultation à l'ONE pour y accorder une priorité sans lui donner un caractère systématique.

Nathalie GILSON
Caroline PERSOONS
Martine PAYFA